MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DLP 30-4-59 017727

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

AVEYRON. AUDE. GARD. HÉRAULT. LOZÈRE. PYRÉNÉES-ORIENTALES

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72 - C. C. P. 52 38 57

Ministère de l'Agriculture
STATION REGIONALE D'AVERTISSEMENTS VITICOLES
Ecole Nationale d'Agriculture de Montpellier

7ème année n° 10

Montpellier le 28 Avril 1959

N O T E n° 1

M I L D I O U

Les pluies importantes de la semaine du 25 mars s'étant produites par température plutôt basse n'ont donné à l'est de Montpellier que de rares contaminations sur les organes verts situés près du sol.

Les pluies du jeudi 16 avril, en assurant la multiplication limitée de ces taches sur les feuilles immédiatement voisines du même rameau, ont pu également provoquer des attaques primaires dont les manifestations correspondantes devraient être visibles dans peu de temps.

Etant toutes localisées sur les feuilles basses, elles doivent disparaître si l'enlèvement classique des rejets inutiles du greffon, complété par un ébourgeonnage du tronc, est opéré partout.

Bien que les averses, parfois considérables, qui intéressent la région depuis dimanche 26 avril ne soient pas très importantes en général, elles sont de nature à préparer une germination massive des oeufs d'hiver qui ne manquerait pas de se produire si les faibles pluies actuelles étaient suivies, dans les jours prochains, de précipitations abondantes que l'état actuel des connaissances ne permet pas de prévoir.

La situation apparemment bonne en ce moment peut donc se modifier rapidement.

En conséquence, tout en poursuivant la destruction systématique des organes inutiles situés au pied des souches, il convient -non pas tant pour lutter contre les repiquages des rares contaminations du début, que pour empêcher l'attaque directe des grappes par projection d'éclaboussures renfermant des germes nés sur le sol- d'effectuer avec beaucoup de soin un traitement généralisé qui s'impose d'autant plus que les grappes sont bien détachées, les souches plus basses et le sol plus humide.

Le Directeur de la Station Régionale
d'Avertissements Viticoles,

G. BERNON

- -

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16 rue de la République, Montpellier. Le Gérant : TROUILLON. Autorisation du 6 mars 1956.

P266

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16, rue de la République, Montpellier - Le Gérant : TROUILLON. - Autorisation du 6 mars 1956. Reproduction, adaptation réservées.